

ABIDJAN

Philippe HAERINGER

L'EXEMPLE D'ABIDJAN

HAERINGER Philippe

A-1 : Contexte politico-administratif

La Côte d'Ivoire est une république depuis 1958, indépendante depuis 1960, sous un régime présidentiel à parti unique jusqu'en 1990. Le multipartisme, aujourd'hui inscrit dans la constitution, n'a pas empêché l'ancien parti unique de conserver le pouvoir. Il reste très largement majoritaire (85% des sièges). Il a résisté à la mort du président fondateur, F. Houphouët-Boigny (1993).

La Côte d'Ivoire appartient à la zone franc (franc CFA), dans le cadre de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA). Elle a résisté positivement à la dévaluation drastique (- 50%) du franc CFA en 1994. Son taux de croissance est passé d'un chiffre négatif (jusqu'en 1993) à un chiffre de l'ordre de 7% (depuis 1995).

Abidjan n'est plus, en droit, la capitale politique du pays depuis 1983. C'est Yamoussoukro, ancien village du premier président (au centre du pays) qui a pris le relais. En réalité, toute la vie politique, administrative, et surtout économique reste concentrée à Abidjan.

Depuis la loi de 1980 instituant la décentralisation municipale, Abidjan est une commune de plein exercice (dotée d'un conseil municipal élu), subdivisée en dix communes locales. Il n'y a pas d'aire métropolitaine proprement dite, mais la notion de Grand Abidjan, utilisée pour les études prospectives, inclut cinq communes périphériques (Grand-Bassam, Bingerville, Anyama, Jacqueville et Dabou).

Ainsi conçu, le Grand Abidjan s'étend sur un territoire urbanisable de 550 km², sans compter quelques réserves naturelles et surtout une immense lagune parallèle à la côte et qui coupe le site en deux : espaces côtiers entre mer et lagune (au sud), espaces continentaux légèrement plus élevés (au nord). Les superficies actuellement urbanisées couvrent environ 200 Km².

A-2 : Rôle économique de la métropole

Notamment en raison de son port en eau profonde, ouvert en 1950 (sur le site lagunaire, avec un canal maritime perçant le cordon littoral), Abidjan est le pôle économique non seulement de la Côte-d'Ivoire, mais de toute une région incluant au moins le Burkina Faso et le Mali. Le trafic portuaire était de 12 millions de tonnes en 1995, dont 5,5 en produits pétroliers (transit vers les pays du Sahel : 0,6 millions de tonnes). Le second port ivoirien, San Pedro, n'enregistre qu'un trafic dix fois inférieur (1,1 millions de tonnes, dont 0,5 en bois divers).

Siège de la compagnie multinationale Air Afrique, Abidjan connaît un trafic aérien de près de 900.000 passagers (en 1995). Cette ville est aussi (c'est même comme cela qu'elle a commencé) la tête de pont du seul chemin de fer de la région : la ligne Abidjan-Ouagadougou. Mais c'est surtout la région routière qu'elle commande (5.500 km bitumés en 1995, contre 1.000 en 1970).

Ainsi équipé, Abidjan réunit l'essentiel de l'activité industrielle du pays, le site portuaire accueillant à lui seul 60% du parc industriel ivoirien. Celui-ci est dominé par le secteur agro-alimentaire (la Côte-d'Ivoire ayant une importante production agricole), mais fait place aussi au secteur emballage (essentiellement au service du précédent), à la filière bois, au textile, à la chimie, à la cimenterie et autres matériaux de construction.

Une mention spéciale doit être attribuée aux ambitions pétrolières d'Abidjan, non tant en matière de production (gisements off-shore pourtant prometteurs) qu'en matière de raffinage et de distribution.

On peut encore évoquer le secteur bancaire. Avec une vingtaine de banques et d'établissements financiers, Abidjan est la principale place financière de l'Afrique de l'ouest francophone.

A-3 : Contexte démographique national

Au dernier recensement général de la population (1988), la Côte-d'Ivoire comptait près de 11 millions d'habitants. Elle n'en avait que 2 millions en 1930, 4 millions au début des années 60. On en attend 16 ou 17 millions pour l'an 2000, dont 54% seront urbains (39% en 1988). Sont comptés comme urbains les habitants des agglomérations de plus de 10.000 habitants, mais aussi ceux de quelques localités de plus de 4.000 hab., dont plus de 50% des chefs de ménages ont une activité non agricole.

La superficie du pays étant de 320.000 km², la population attendue pour l'an 2000 correspondra à une densité générale de l'ordre de 50 habitants par kilomètre carré, contre 5 dans les années 20 (34 en 1988). On est donc en train de sortir rapidement d'un état de sous-peuplement qui, au début de ce siècle, était une donnée majeure de ce pays.

Dans ses limites actuelles, Abidjan comptait près de 2 millions d'habitants en 1988 (et 2,3 dans les limites du "Grand Abidjan"). Lors du recensement précédent (1975), on était un peu en dessous de 1 million. Pour l'an 2000, les études officielles tablent sur 3,5 millions.

La deuxième ville ivoirienne, Bouaké (au centre du pays), avait 360.000 hab. en 1988, donc cinq à six fois moins que la métropole. Au même moment, une dizaine d'autres villes dépassaient 50.000 hab., et l'on en comptait encore près d'une cinquantaine au-dessus de 10.000 habitants. Abidjan rassemblait près de 46% de la population urbaine totale. Elargie au Grand Abidjan, la métropole pèse donc aussi lourd que l'ensemble des autres villes.

A-4 : Dynamique démographique et spatiale depuis les années 1950

Dynamique démographique

Abidjan n'existait pas au début de ce siècle. En 1950, elle venait tout juste de dépasser le seuil des 50.000 habitants (fin 1948). Pour atteindre le million d'habitants à la fin de l'année 1975, il fallut qu'elle progressât de 10 à 12% par an, ce qui correspond à un doublement tous les six ou sept ans. Mais le doublement suivant s'effectua deux fois moins vite, en treize ans (2 millions fin 1988). On estime en général que le *taux de croissance* s'est infléchi au tournant de la décennie, lorsque la crise économique des années 80 éclata. Il serait passé de 10 à 3%, pour se relever ensuite à 4%. Il y eut, en effet, une accalmie à la crise à partir de 1984/85. Les projections qui suivirent le recensement de 1988 (le dernier à ce jour) tablent sur un taux fluctuant entre 4 et 6% selon le niveau d'une reprise économique espérée. Celle-ci s'étant bien installée depuis 1995

(après une nouvelle rechute au début des années 90), on peut en effet s'attendre à trouver 3,5 millions d'habitants en l'an 2000, en tous cas certainement 3 millions.

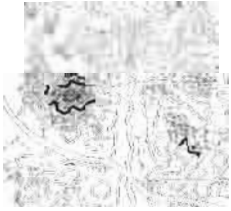
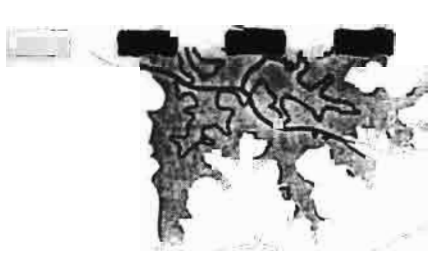
La *croissance naturelle* tient désormais une place prépondérante dans la croissance démographique d'Abidjan, en très fort contraste avec la dynamique qui prévalut jusqu'en 1980. Avant cette date, l'immigration apportait près des deux tiers de la croissance, et davantage encore si l'on remonte plus loin : comme dans toutes les villes coloniales en cours de constitution, la croissance naturelle pouvait d'autant moins rivaliser avec l'apport migratoire que le rapport de masculinité restait très élevé. De nos jours, ce rapport demeure encore légèrement positif aux âges adultes (1,15 pour la tranche d'âge 15-59 ans en 1988). En réalité il est équilibré, voire négatif (0,77) si l'on ne retient que les âges féconds (15-39 pour les femmes, 25-49 pour les hommes), en tenant compte de l'écart d'une dizaine d'années qui sépare les hommes et les femmes dans la nuptialité. Ainsi, même si les femmes d'Abidjan sont moins fécondes que celles du reste du pays (4,7 enfants par femme contre 7, taux de *fécondité* générale : 15,7% contre 23,7%), il est plausible que la croissance naturelle d'Abidjan se situe au même niveau que pour le pays entier, soit 3,5%. La mortalité contribue à cet équilibrage : elle est moins élevée dans la métropole que dans le pays (moins de 1% contre 1,4%), sans doute autant en raison d'une sous-représentation des classes âgées que grâce à une meilleure protection infantile.

Evolution. En 1975, on estimait à 4% la croissance naturelle de la ville. Les femmes d'Abidjan avaient en effet un enfant de plus qu'en 1988 (5,6 contre 4,7). En revanche, elles étaient un peu moins nombreuses aux âges féconds (taux de masculinité : 0,90 contre 0,77, selon les définitions ci-dessus). On est donc face à deux mouvements contraires. Mais le second (la féminisation de la population) ne peut plus aller très loin, tandis que le premier (la baisse de la fécondité par femme) a encore une grande marge. L'évolution de la *mortalité* est aussi sujette à deux courants qui tendent à s'annuler. D'une part on peut espérer que divers progrès (notamment sur la mortalité infantile) continueront d'allonger la vie : l'espérance de vie à la naissance est passée de 33 à 56 ans en 30 ans (1958-1988, pour l'ensemble de la Côte-d'Ivoire). D'autre part, la stabilisation croissante de la population d'Abidjan effacera la sous-représentation des classes âgées. Au total, le facteur fécondité paraissant déterminant (parce qu'il a plus de latitude), le tassement de la croissance naturelle semble inéluctable, les autres facteurs n'étant susceptibles que d'amortir cette évolution. On ne se trompera guère en estimant que, dans les vingt dernières années du siècle, le taux de croissance naturelle d'Abidjan aura évolué dans la fourchette des 4 à 3%.

S'il en fut ainsi, et si les évaluations de la croissance urbaine (3 à 6%) sont justes, il faut en déduire que le *flux migratoire* s'est tari, voire très légèrement inversé, du moins pendant les années de crise les plus difficiles. Supputer une croissance urbaine de 6% en cas de reprise économique, c'est annoncer un apport migratoire de 2 à 3%. Après les flux de 6 à 8% auxquels Abidjan était abonné encore dans les années 70, ces prévisions paraissent modestes. Mais elles sont en harmonie avec le nouveau rapport existant entre populations rurales et urbaines. Celui-ci approchant de l'équilibre, un prélèvement supposé constant (en pourcentage) sur la population rurale ne peut plus avoir, sur la population urbaine, la même incidence numérique qu'autrefois.

Dynamique spatiale

Le port d'Abidjan fut ouvert en 1950. Dès lors commença, à partir de la ville coloniale (conçue autour de 1930 pour l'avènement d'Abidjan comme chef-lieu de la colonie), une expansion territoriale d'une nouvelle ampleur. Mais dans les années 70, une troisième poussée eut lieu, qui planta les jalons d'une explosion mégapolitaine sous la forme de trois villes nouvelles : Abobo au nord, Yopougon à l'ouest, la Riviéra à l'est. Dans les années 90, la dimension mégapolitaine s'installa, enrobant peu à peu les trois villes nouvelles au point de les relier entre elles et à la ville mère. On distinguera donc quatre périmètres emboîtés : la ville coloniale, la ville portuaire, les



Haeringer Philippe. (1998)

L'exemple d'Abidjan

In : Dupont Véronique (ed.), Dureau Françoise (ed.), Lelièvre E. (ed.), Levy J.P. (ed.), Lulle T. (ed.) Métropoles en mouvement : les interactions entre formes de mobilité et recompositions territoriales à l'épreuve de la comparaison internationale : atelier international

Paris : IRD, 8 p. multigr. Métropoles en Mouvement : les Interactions entre Formes de Mobilité et Recompositions Territoriales à l'Epreuve de la Comparaison Internationale : Atelier International, Paris (FRA), 1998/12/02-04.